

COMPTE RENDU DU CA DU 20/03/23

Présents : Laetitia ARTUS, Mélanie BOFILL, Cécile BURBLIS, Catherine CALVET, Laetitia JOURDA, Marie-Ange GARCIA, Sylvie LIENARD, Alain COSTA, Laurent DUCROS, Thierry LOPEZ, Henri PIPO

Excusés : Marie-France DOMERG, Nathalie GARNIER, Chantal MEROU, Philippe LEFEVRE

Secrétaire de séance : Marie-Ange GARCIA

Chorum atteint

Dorénavant une agente du COS (Claire, Laetitia ou Véronique) seront présentes lors des réunions afin d'apporter des précisions sur certains points administratifs

Reprise de l'ordre du jour

1/ Remplacement Commission Voyage/Loisirs

Suite à la démission de Fabienne VALLS, il ne sera pas nécessaire de refaire un vote. Ce sera MF DOMERG qui assurera la fonction de Secrétaire Générale en tant que Secrétaire Générale adjointe.

- Commission Voyage : la responsable était Fabienne. Son remplacement sera assuré. Nathalie ?
- A ce jour, pas de déplacement prévu
- Voyage à Port Aventura 2022 : voyage reporté 3 fois à cause du COVID. Comme des arrhes avaient été versés (6 500€) il a fallu maintenir le voyage → organisation plus lourde que d'habitude avec relance régulière des agents
- Cathy relève que la commission voyage a été mis en place le 11/10/22. Pas de réunion à ce jour → à prévoir
- Budget voyage : max 30 000€
- Voyage à prévoir avant les élections ? Aucune décision sans validation du CA+voix Président

Modification de la commission voyage :

Nathalie responsable ? , Cécile (remplace Fabienne), Marie-Ange, Chantal, Sylvie, Mélanie, Laetitia.

2/ Election (vote électronique)

Les nouvelles élections pour renouvellement des membres du CA auront lieu semaine 42. dernier jour le vendredi 20/10 à midi et ensuite dépouillement.

- Présentation du vote électronique par Thierry en se basant que les élections professionnelles
- Possibilité pour les retraités de venir voter au COS car un PC leur sera mis à disposition ainsi qu'une personne représentant le prestataire retenu
- Présence des conseillers numériques ? Des membres du CA ?
- Le montant de la prestation varie en fonction des options demandées. Une mise en concurrence sera nécessaire mais pas besoin de marché (montant : env 7 000€)
- La communication pour ces élections auprès des agents sera primordiale ainsi qu'un accompagnement
- Envoi appel à candidature en Août
- Liste à prévoir début septembre
- Mise à jour des adresses mails pour ceux qui n'ont pas accès à Zimbra
- Possibilité de demander des infos via les SMS

Commission communication :

Sylvie responsable, Nathalie, Chantal, Marie France et Mélanie

3/ CR questionnaire COS sur Intranet

Le résumé des votes a été compilé dans un document de 74 pages. Alain le communiquera par mail aux membres du CA.

- 750 réponses chez les actifs dont 639 de valables et retenues, les retraités n'ayant pas accès à intranet
- 99,84 % des agents connaissent le COS
- Voyage : possibilité de faire des sorties à la journée → travail de la commission voyage

4/ Récapitulatif prestations

A diffuser : les horaires des passages des permanences « billetterie » dans les différents sites du CD

5/ Proposition de colis

- Marché avec les 3 Llatas → ils se chargent de rechercher des produits locaux et changement fournisseur vin
- Le prestataire nous proposera une dégustation des produits

6/ Site du COS

Le site est obsolète, il faut donc le remettre au goût du jour → rdv Alain et prestataire mercredi 22/03 après midi.

7/ Questions diverses

- Retour positif du CD lors de la journée des nouveaux arrivants
- Cathy et Alain pourront participer à la formation déontologie

Secrétaire de séance
M A GARCIA

Le Président
A COSTA